

5 avril 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Méthode d'expertise environnementale

**Issue de la collaboration avec des adhérents des secteurs privé, public et associatif, et de la consultation de divers organismes spécialistes de l'expertise et de la concertation, le [groupe de travail Orée sur l'expertise environnementale](#) a élaboré une méthode innovante pour la mise en oeuvre des débats d'experts.**

L'objectif de la méthode proposée n'est pas nécessairement d'aboutir à un consensus mais plutôt de constituer une « **cartographie des avis** » sur le sujet exposé. Par ailleurs, une importance toute particulière est donnée au temps disponible pour le débat et à son rythme. Au minimum deux réunions d'échange sont nécessaires, séparées d'au moins un mois.

**La méthode fait appel à un comité d'éthique, un garant et un animateur jouant chacun un rôle clef dans le bon déroulement du débat.** Le comité d'éthique fixe les règles du débat, compose le collège d'experts et est l'intermédiaire entre le demandeur d'avis et les experts. Le garant assiste aux réunions sans y prendre part. Son rôle est d'observer le respect des règles méthodologiques et d'identifier les dysfonctionnements éventuels. Il lui incombe également de déclencher la mise sous protection des éventuels donneurs d'alerte. Enfin, l'animateur coordonne le dialogue, s'assurant de la bonne répartition du temps de parole et de la progression du débat.

**La démarche est conçue pour rendre possible la discussion sur tous types de thèmes et d'interlocuteurs et clarifier les points de vue, les expériences et les connaissances des différentes parties prenantes.** Elle peut être utilisée dans différentes configurations : en amont, pendant ou en aval d'un projet, en interne ou en externe d'une organisation, au plan local ou national. Elle peut être appliquée aussi bien à des formes de débats ouverts et participatifs (concertation, consultation, enquête publique...) qu'à des débats pointus et techniques (orientations industrielles en matière d'innovations techniques et technologiques par exemple).

**La version finale, publiée par Orée en mars, a été mise au point en 2012 suite aux conclusions d'un forum d'experts test sur la question "Faut-il tout recycler ?".** Cette première expérimentation a été organisée, entre 2010 et 2011, par le groupe de travail Orée en collaboration avec [Eric Flamand](#), consultant indépendant en développement durable et RSE, dans le rôle d'animateur et [Michel Becq](#), Conseiller au Secrétariat central du Service des commissions du Sénat, dans le rôle de garant. Elle a permis de confirmer l'intérêt de la démarche proposée et d'y apporter certains ajustements.

### Retrouvez en ligne :

- La version finale de la [méthodologie d'expertise environnementale](#)
- Les documents et conclusions du [Forum d'expert « Faut-il tout recycler ? »](#)
- Toute l'[actualité de la concertation et l'expertise environnementale](#) sur le site d'Orée